Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_287-DE

Délibération n° 2026.287

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.287 - Attractivité économique, emploi et formations supérieures - point accueil emploi - Tarifs de location

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_287-DE

Fougères Agglomération **2026.287**

2026.287 - Attractivité économique, emploi et formations supérieures - point accueil emploi - Tarifs de location

Le Point Accueil Emploi est doté d'un service mobilités, proposant des véhicules à la location à des fins d'insertion professionnelle. Ce service est composé à ce jour de deux scooters thermiques et d'un scooter électrique, dont la maintenance est assurée par MV MOTOCULTURE à Saint-Georges-de-Reintembault.

Considérant les investissements pour renouveler le parc de scooters et le coût de la maintenance des véhicules, il convient de définir les tarifs applicables à l'ensemble des véhicules disponibles à la location :

- Location à la journée : 2,00 € ;
- Location à la semaine : 15,00 € ;
- Location au mois : 40,00 € ;
- Dépôt de garantie pour le vélo et les scooters thermiques : 350,00 €
- Dépôt de garantie pour le scooter électrique : 600,00 €
- Retard de paiement ou dans la restitution du véhicule : 5,00 € par jour de retard

Le règlement de location des véhicules mis à jour est joint en annexe.

Vu l'avis de la Commission « Attractivité économique, emploi et formations supérieures » du 14/09/2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** les tarifs de location applicables à l'ensemble des véhicules du service mobilités du Point Accueil Emploi tels que détaillés ci-dessus ;
- **DE VALIDER** le règlement de location des véhicules joint en annexe ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET